

PARTICIPATION 2009

Le dividende versé aux actionnaires est de :

- ↪ en 2008 : 2,53 € soit + 10 %
- ↪ en 2009 : 2.65 € soit + 4,74 %



Parallèlement, le pourcentage de la participation est de :

- ↪ 2008 : 2,172 %, soit - 7,5 %
- ↪ 2009 : 1,93 %, soit - 11,14 %



Vous pouvez percevoir immédiatement le montant de la participation.

Attention,

A réception du document, vous devrez en faire la demande, avant le 15 avril.

Si vous n'avez pas besoin de cet argent immédiatement, vous pouvez le retirer, puis le replacer dans le cadre d'un versement volontaire dans CasS (sécurité) pour bénéficier de l'abondement.

Exemple : pour les premiers 300 € placés 225 € d'abondement (attention, ne faire cette opération qu'après l'arrivée de l'intéressement)



Aucune information sur cette possibilité n'est faite par l'entreprise, mais vous avez le droit de le faire.

Cfdt
des choix, des actes
Groupe Casino